



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU HAUT RICHELIEU
MUNICIPALITÉ DE HENRYVILLE

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Henryville du
lundi 12 janvier 2026, tenue au 110, rue Grégoire, à Henryville, à compter
de 20 h 00**

M le maire, Serges Lafrance, préside la séance

Sont présents :

Monsieur Maxime Roussel, conseiller # 1
Monsieur Jonathan Brabants conseillère # 2
Madame Annie Gagnon, conseiller # 3
Monsieur André Raymond, conseiller # 4
Monsieur Alexandre Rivard, conseiller # 5
Monsieur Michel Lord, conseiller # 6

Est également présente :

Mme Lucie Roger, directrice générale, greffière & trésorière par intérim

OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. le Maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes, constate le quorum et déclare la séance ouverte

1.0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1.1 Adoption de l'ordre du jour;

**Résolution
9325-01-2026**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Maxime Roussel
ET APPUYÉ par monsieur Jonathan Brabants

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'ADOPTER l'ordre du jour, tel que rédigé

1.0 ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1.1 Adoption de l'ordre du jour

1.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} décembre 2025

1.3 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 décembre 2025

1^{re} PÉRIODE DE QUESTIONS

1.4 Vente du 122 rue Grégoire au lieu du 165, de l'Église, correction de l'entente avec REMAX

1.5 Adoption du règlement 237-2026 concernant la taxation 2026

1.6 Entente dossier harcèlement psychologique

1.7 Avis de motion décrétant un emprunt pour le branchement des propriétés sur le rang du Bord de l'eau

1.8 Avis de motion décrétant un emprunt pour l'ajout de borne fontaine sur le rang du Bord de l'eau

1.9 Approbation des comptes du mois de décembre 2025

2.0 PROTECTION CONTRE LES INCENDIES

3.0 TRAVAUX PUBLICS

3.1 Réduction des effectifs aux travaux publics

3.2 Adoption du budget révisé du transport adapté

4.0 HYGIÈNE DU MILIEU

5.0 SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

6.0 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

7.0 LOISIRS ET CULTURE

7.1 Adoption de la mise à jour de la politique familiale

8.0 DEMANDES D'AIDE FINANCIÈRE

9.0 AFFAIRES NOUVELLES

2^e PÉRIODE DE QUESTIONS

10.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

Adopté

1.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 1^{er} décembre 2025

**Résolution
9326-01-2026**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Alexandre Rivard
ET APPUYÉ par monsieur André Raymond

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} décembre 2025,
tel que rédigé

Adopté

1.3 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 décembre 2025

**Résolution
9327-01-2026**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Michel Lord
ET APPUYÉ par madame Annie Gagon

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 décembre
2025, tel que rédigé

1^{re} PÉRIODE DE QUESTIONS

1.4 Vente du 122 rue Grégoire au lieu du 165, de l'Église, correction de l'entente avec REMAX

**Résolution
9328-01-2026**

CONSIDÉRANT que la volonté du Conseil est de maintenir les services à la
population dans les bâtiments existants

CONSIDÉRANT que le 165, de l'Église n'est plus assez grand pour accueillir l'ensemble de l'administration municipale

CONSIDÉRANT que plusieurs scénarios sont étudiés actuellement dont celui de relocaliser la bibliothèque au 165 de l'église et les bureaux municipaux au 110 rue Grégoire

IL EST PROPOSÉ par madame Annie Gagnon
ET APPUYÉ par monsieur Alexandre Rivard

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

DE VENDRE le 122 rue Grégoire en lieu et place du 165, rue de l'église

DE MODIFIER le contrat avec Remax en ce sens

Adopté

1.5 Adoption du règlement 237-2026 concernant la taxation 2026

**Résolution
9329-01-2026**

CONSIDÉRANT l'adoption du budget 2026 au montant total de 3 501 255 \$

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire d'adopter un règlement de taxation pour assumer les dépenses du budget 2026

IL EST PROPOSÉ par monsieur Maxime Roussel
ET APPUYÉ par monsieur Michel Lord

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'ADOPTER le règlement 237-2026 concernant la taxation 2026

Adopté

1.6 Entente dossier de harcèlement psychologique

**Résolution
9330-01-2026**

CONSIDÉRANT qu'une plainte de harcèlement psychologique a été reçue et reconnu par la CNESST

CONSIDÉRANT que le Conseil désire conclure une entente avec l'employé plutôt que d'aller en cours, puisque l'employé harceleur n'est plus à l'emploi de la municipalité

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jonathan Brabants
ET APPUYÉ par monsieur André Raymond

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'APPROUVER l'entente proposée par la CNESST dans ce dossier

D'AUTORISER la directrice générale à signer l'entente au nom de la municipalité

DE PROCÉDER au versement de la somme convenue, et

DE RETIRER les avis disciplinaire et évaluation déficiente du dossier de l'employé

Adopté

1.7 Avis de motion décrétant un emprunt (238-2026) pour le branchement des propriétés sur le rang du Bord de l'eau

CONSIDÉRANT que le ministère des Affaires municipales a refusé le règlement d'emprunt numéro 235-2025 concernant les travaux de branchement au nouveau réseau d'aqueduc & d'ajout de borne fontaine sur le rang du Bord de l'eau

CONSIDÉRANT que deux types de taxation étaient prévus au règlement, il est nécessaire de le scinder en deux règlements différents. Un pour les branchements des résidences à l'aqueduc et un pour l'ajout de bornes fontaines dans le secteur

UN AVIS DE MOTION est donné par monsieur Michel Lord

QUE LE CONSEIL ADOPTERA à une séance ultérieure un règlement décrétant un emprunt de 95 000\$ pour le branchement à l'aqueduc des propriétés sur le rang du bord de l'eau

Adopté

1.8 Avis de motion décrétant un emprunt (239-2026) pour l'ajout de borne fontaine sur le rang du Bord de l'eau

CONSIDÉRANT que le ministère des Affaires municipales a refusé le règlement d'emprunt numéro 235-2025 concernant les travaux de branchement au nouveau réseau d'aqueduc & d'ajout de borne fontaine sur le rang du Bord de l'eau

CONSIDÉRANT que deux types de taxation étaient prévus au règlement il est nécessaire de le scinder en deux règlements différents. Un pour les branchements des résidences à l'aqueduc et un pour l'ajout de bornes fontaines dans le secteur

UN AVIS DE MOTION est donné par madame Annie Gagnon

QUE LE CONSEIL ADOPTERA à une séance ultérieure un règlement décrétant un emprunt de 152 000\$ pour l'ajout de borne fontaine sur le rang du Bord de l'eau

Adopté

1.9 Approbation des comptes des mois de décembre 2025

**Résolution
9331-01-2026**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jonathan Brabants
ET APPUYÉ par monsieur Michel Lord

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'APPROUVER la liste des comptes à payer pour le mois de décembre 2025, tel que présenté

Adopté

2.0 PROTECTION CONTRE LES INCENDIES

3.0 TRAVAUX PUBLICS

3.1 Réduction des effectifs aux travaux publics

**Résolution
9332-01-2026**

MONSIEUR ANDRÉ RAYMOND se retire des discussions concernant ce point

CONSIDÉRANT le ralentissement saisonnier de nos opérations durant l'hiver, nous devons procéder à une réduction de nos effectifs.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Maxime Roussel
ET APPUYÉ par madame Annie Gagnon

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

DE PROCÉDER à la mise à pied temporaire de deux employés cols bleus jusqu'à nouvel ordre

DE PERMETTRE le rappel au travail selon l'ancienneté, advenant un besoin de main-d'œuvre imprévu

Adopté

3.2 Adoption du budget révisé du transport adapté

**Résolution
9333-01-2026**

CONSIDÉRANT que le ministère des Transports du Québec oblige toutes les municipalités du Québec à offrir un service de transport adapté pour les personnes handicapées résidant sur leur territoire;

CONSIDÉRANT les prévisions budgétaires 2026 soumises par l'organisme mandataire, soit la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, à l'égard du service de transport adapté aux personnes handicapées;

CONSIDÉRANT que ces prévisions fixent à 31 525 \$ la contribution financière à être versée par la municipalité de Henryville pour le transport adapté aux personnes handicapées;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Michel Lord
ET APPUYÉ par monsieur Jonathan Brabants

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

DE NOMMER la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu en tant qu'organisme mandataire pour l'année 2026;

D'APPROUVER telles que soumises, la grille tarifaire et les prévisions budgétaires du service de transport adapté aux personnes handicapées du Haut-Richelieu, lesquelles fixent à 31 525 \$ la contribution financière à être versée par la municipalité de Henryville, et d'en autoriser le paiement.

Adopté

4.0 HYGIÈNE DU MILIEU

5.0 SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

6.0 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

7.0 LOISIRS ET CULTURE

7.1 Adoption de la mise à jour de la politique familiale

**Résolution
9334-01-2026**

CONSIDÉRANT que le désire du nouveau conseil élu en novembre dernier est de se concentrer sur les services municipaux de bases aux citoyens soient l'entretien des routes, la qualité de l'eau potable, le traitement des eaux usées

CONSIDÉRANT les coûts importants de la politique familiale actuelle

IL EST PROPOSÉ par monsieur Alexandre Rivard
ET APPUYÉ par madame Annie Gagnon

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'ADOPTER la mise a jour de la politique familiale, plus particulièrement au niveau des subventions offertes aux citoyens

	Budget 2017-2025	Budget 2026
Subvention à l'école Capitaine Luc Fortin	50\$/enfant	50\$/enfant
Subvention à la naissance d'un enfant	100\$/enfant	0 \$
Subvention pour la pratique d'activités sportives 5 à 14 ans	500\$/enfant	100\$/enfant
Subvention pour la pratique d'activités sportives 60 ans et +	100\$/an	50\$/an
Remboursement FADOQ	55\$/abonnement de 2 ans	25\$/abonnement de 2 ans

Le reste du texte de la politique familiale est maintenu

Adopté

8.0 DEMANDES D'AIDE FINANCIÈRE

9.0 AFFAIRES NOUVELLES

2^e PÉRIODE DE QUESTIONS

10.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

**Résolution
9335-01-2026**

L'ordre du jour étant épuisé à 20 h 55

IL EST PROPOSÉ par monsieur André Raymond
ET APPUYÉ par monsieur Alexandre Rivard

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

DE CLORE la présente séance

Adopté